CHÉLIDOINE-1
(export du DFSM au 15/07/2025 à 22:37)

[1] CHÉLIDOINE-1 Médecine - Pharmacopée

nom fém.
Etymologie FEW II 1 634a : chelidonia

Définition Cette herbe* en tant qu'elle est utilisée pour ses vertus médicinales.

Notes

- syn ESCLAIRE nomen SELIDONIA var CELIDOINE var CELYDOINE var CELIDONE syn CELOINE var CELIDONIE syn CELAROIGNE
- Glose Dans la citation de Pierre de Crescens, la référence à*Plinius*correspond à: Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre VIII, § 98 et livre XXV, § 89-90. [F. Vigneron]

Citations

- Et quant ses filz [de l'hirondelle] perdent la veue par aucune achoison, ele aporte une herbe que l'en apelle celidoine , qui les guarist et lor rent la veue, selonc ce que plusors le tesmoignent.
  Brunetto Latini, *Tresor, 1268, I, 165, 3, p. 280.*
- S'il est avis au malade que li chief li soit esfondrez : Celydoine cuisiez ou burre e puis colez parmi un drap e gardez en boistes ce qui iert coulez. Si en oigniez souvent le chief e puis le lavez en l'aigue ou cele celidoine aura cuit.
  Anon. [Pseudo-Hippocrate], *Lettre d'Hippocrate 1, ms. 693, 1240-1250, fol. 77v.*
- S'il avient donc que li chancre soit entor le col et nemie viez fai li tel oignement: Pren racine de langue bouvine .iiii. onces, de racine de bardanes .v. onces, de racines de celidoine une once, canele une once, gyngimbre .iii. onces, vif argent .iii. onces, cyre .iiii. onces, resine tant que mesters est, de vief oint .v. onces, si les confis en tels maneres […]
  Anon. [Roger de Salerne], *Chirurgie 1, Sloane 1977, XIIIe s., § 14.*
- Encuntre tuz mauz de la teste / Valer solt e bon estre. / Sauge, rue e la beitoine, / Yble, aloine e celidone , / Escorce del su e la plauntaine, / divudre de peivre, miel e verveine / Triblez seint [cor. seient, HJ] e quit en vin.
  Anon., *Novelle Cirurgerie, ca 1250, v. 45-51.*
- [ad ruborem ciliorum] Altre : pernez vert de Grece et os de seche et destemprez od jus de celidonie et metez sur la teie.
  Anon., *Ornement des Dames, ca 1285, XIIIe s., p. 52.*
- A mondefier la plaie u l'apostume de pourreture. R. Lancinee, plantain, pinpernele, le te[n]run de boutounier, aigremoire, seneçon, celidoine , pié de coulon, cuis en vin, se li malades est sans fievre, en vin et en yaue, se il y a fievre et l'en leve ; on porroit faire sirot de ces coses qui vauroit a ce meisme, on poroit doner au pacient aucune des potions devant dites. Cis lavemens u ceste potions ou siros netoie poissaument la plaie malvaisement curee u le goute festre.
  Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie, ca 1300, fol. 11r.*
- Contre cranche et festre. R. jus de celidoine et de lancinee, met .1. poi plus de lancinee et li jus de celidoine manjue la maladie, li jus de lancinee norrist la char ; moulle en cel jus cest pastel plagelle

quant a crance tente, quant au festre.
Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie, ca 1300, fol. 36r.*

- De rechief trai le jus de plantain, de lancinee, de celidoine , d'aloisne, cuis .1. poi o miel escumé et destempre tout o pourre d'aloe et mierre et oing de çou la tante et le met jusques u fons, ce assouage la dolour et seche sovent le festre
  Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie, ca 1300, fol. 40r.*
- Item [remède contre malmort]. A glans. R. le soumeçon d'orties et de tapsbarbe et de celidoine yvelment une puignie, de sauge puignie et demie, trivle les aussi comme sause et i met pourre de soufoine et de sel commun, et d'arrement et pour çou que les glans vienent en ceste maladie es aines qui doivent [cor. donent] matere au mort mal qui ne puet estre curés, se les glans ne sunt curees ; pour çou met ta cure environ les glans au commencement, reboute le matere ens.
  Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie, ca 1300, fol. 62r.*
- Plinius dit que es yeulx de arondes quant ilz sont crevez ou arrachiés sont remis en leur estat par le jus de celidoine .
  Anon. [Pietro de' Crescenzi], *Livre des prouffitz champestres et ruraulx, 10227, 1373, VI, chap. 40, fol. 165v.*

[2] CHÉLIDOINE-1 Sciences de la nature - Botanique

nom fém.
Etymologie FEW II 1 634a : chelidonia

Définition Herbe* à fleurs jaunes dont il existe deux manières*.

Notes

- syn ESCLAIRE nomen SELIDONIA var CELIDOINE var CELIDONE syn CELAROIGNE syn CELOINE
- Glose Le nom de l'ancien français*celidoine*correspond à deux plantes différentes pour nous actuellement: la grande chélidoine et la ficaire en français moderne. L'emploi du suc pour les soins des yeux relève de la grande chélidoine. Taxinomie moderne pour la grande chélidoine: Chelidonium majus L. (famille: Papaveraceae). Taxinomie moderne pour la ficaire: Ficaria verna Huds. (famille: Ranunculaceae). La citation de Jean Corbechon renvoie à Isidore de Séville. Le terme*chélidoine*vient en effet du grec*chelidon*signifiant "hirondelle". Jean Corbechon présente la chélidoine comme fleurissant au moment de l'arrivée des hirondelles, ce qui est une déformation de ce qu'écrit Isidore de Séville qui dit que la chélidoine commence à percer à l'arrivée des hirondelles. [F. Vigneron]

Citations

- la celydoine est une herbe de grant vertu: pran ceste herbe le soleil estant en Geminis, et le cuer de la talpe, et encloz chascune en un anel ou autre vaissel et le porte et garde qu'il soit fait le soleul estant en celui signe.
  Anon. [Anon.], *Livre des secrez de nature, XIVe s., p. 336.*
- Celidone est une herbe a jaunes fleurs et rent let jaune qui taint les mains de ceuls qui la touchent ; et est appellee celidone pour ce qu'elle fleurist quant les arondes viennent, car celidon en grec est arunde en latin, si comme dist Ysidore.
  Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], *Proprietés de choses, 1372, XVII, chap. 45.*
- Selidonia. C'est une herbe assez commune que l'on appelle celidoine . Aucuns l'appellent esclaire.
  Anon., *Grant herbier (Secrets de Salerne), XVe s., p. 52.*
- Celidoine est chaulde et seiche en quattre degrez. Et en est de deux manieres, dont l'une est indique et est de la plus grant vertu et a la racine janne, et l'autre est commune, que l'en treuve en nos parties, et est de mendre vertu ; mais toutesvoies met on l'une pour l'autre. Et quant on la treuve en receptes, on doit mettre la racine et non pas l'erbe.
  Anon. [Pietro de' Crescenzi], *Livre des prouffitz champestres et ruraulx, 10227, 1373, VI, chap. 40, fol. 165v.*